Société Le club d'échecs en colère après l'expulsion de Garnik

■ *Pilier du club depuis 4 ans et demandeur d'asile déjà bien engagé dans une démarche de régularisation, le jeune homme vient d'être expulsé vers l'Arménie.*



Garnik, coupe en main, célèbre une victoire importante en championnat, avec la moitié de l'équipe du club d'échecs.

Une vague d'incompréhension, d'écœurement et de colère traverse les membres du club d'échecs de la MJC de Rodez, voire bien au-delà. Il y a plusieurs jours, Garnik, l'un des piliers du club, présent à Rodez depuis plus de quatre ans et demandeur d'asile engagé dans une démarche de régularisation, a été *« brutalement »* expulsé du territoire français vers l'Arménie. Sur le plan sportif, le choc est immense pour ses coéquipiers de club. Double vainqueur du tournoi interne et actuel champion de blitz de Rodez, Garnik était l'élément moteur de l'équipe ruthénoise engagée en Nationale 4, dont l'ambition de remonter en Nationale 3 s'annonce fortement compromise aujourd'hui.

« Une intégration exemplaire »

Au-delà des résultats, ses amis ne manquent pas de souligner *« sa gentillesse, sa disponibilité et sa passion »*. Autant d'adjectifs qui en faisaient *« une figure unanimement appréciée et respectée dans tout le paysage échiquéen régional »*.

« Ce n'est pas faute d'avoir multiplié les démarches et apporté toutes les preuves d'une intégration exemplaire », pointent ses partenaires de club. *« Parlant un français maîtrisé, Garnik était très investi dans la vie associative locale. Il venait tout juste d'obtenir un contrat de travail au sein d'un lycée de la ville. Il y animait déjà le club d'échecs pour les élèves, concrétisant ainsi un projet d'insertion professionnelle solide ».*

« Mais la préfecture de l'Aveyron a fait le choix d'une fermeté dogmatique », dénoncent ses nombreux soutiens. *« Alors qu'il traversait des soucis de santé nécessitant un suivi attentif, les services préfectoraux ont opposé un refus strict à sa demande de titre de séjour. Pire encore : alors qu'une procédure de recours devant le tribunal administratif est toujours en cours d'instruction, la préfecture a précipité son expulsion de manière brutale, interrompant ainsi la continuité des soins et faisant fi de ses efforts d'intégration et de sa promesse d'embauche. C'est lamentable »*, estiment-ils.

« Un gâchis humain et sportif »

Au sein de la MJC et de la communauté des joueurs, l'amertume est aussi profonde, face à ce qui est perçu comme *« une aberration et un zèle préfectoral incompréhensible ». « C'est un gâchis tant sur le plan humain que sportif »*, déplorent les membres du club, *« encore abasourdis par une décision jugée hâtive, aveugle et dénuée de toute humanité face à une situation d'intégration aussi manifeste ».*

Entre messages de soutien, indignation partagée et volontés d'actions collectives, le club d'échecs de Rodez entend bien faire entendre sa voix pour dénoncer ce qu'il cite comme *« une absurdité administrative »*, tout en gardant l'espoir d'un retour légal de leur ami.

R.B.

Contactée par nos soins, la préfecture de l'Aveyron n'a pas souhaité s'exprimer davantage sur le sujet.